

Commémoration du 19 mars : Journée nationale du souvenir Guerres d'Algérie, Tunisie et Maroc

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit années de guerre en Algérie. De 1954 à 1962, le bilan humain est lourd tant du fait de la guerre que des violences qui s'ensuivirent. Une journée nationale a été rendue officielle par la loi du 6 décembre 2012. Comme chaque année, la Ville de Saint-Nazaire rend hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi qu'à celles des

La commémoration officielle aura lieu mercredi 19 mars à 11h, à la stèle du Square du 19 mars 1962 - Skatepark de Saint-Nazaire. Elle sera présidée par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire.

Déroulement de la cérémonie

- o Lecture du message de la FNACA par Eugène Briand, président du Comité FNACA de Saint-Nazaire
- o Lecture du message de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire
- o Lecture des noms des 16 Nazairiens Morts pour la France au cours de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.
- o Dépôt de gerbes et hommage aux morts (sonnerie aux Morts / minute de silence / la Marseillaise)

La cérémonie sera précédée, à 9h30, d'un dépôt de gerbe par la Ville de Saint-Nazaire à la Stèle du souvenir, Square Georges-Beniguel - quartier Immaculée.

Organisation de la circulation pendant la cérémonie du 19 mars

. Circulation interdite de 10h à 12h, bd Albert 1er (entre la rue J. Mansart et la rue A. Le Nôtre).. Stationnement réservé de 10h à 12h, rues A. Le Nôtre et J. Mansart (entre le bd Albert 1er et la rue de Pornichet).. Modification de la signalisation tricolore en feux clignotants, de 10h à 12h, rue A. Le Nôtre (au niveau de la rue de Pornichet).. Pratique interdite sur le Skatepark le temps de la cérémonie.

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr